



Fédération Syndicaliste FORCE OUVRIÈRE de la communication
60 rue Vergniaud/75640 Paris CEDEX 13 • www.fo-com.com/sec.poste@fo-com.com

LA POSTE-CNSST

Compte-rendu de la CNSST La Poste du 16 novembre 2018

Ordre du jour :

1. Point sur la situation en Dordogne,
2. Rapport annuel d'activités de la médecine du travail de La Poste – année 2017,
3. Prévention santé sécurité au travail : point d'étape sur les engagements et actions de La Poste,
4. Point d'information sur l'accompagnement des postiers victimes des intempéries en Occitanie (octobre 2018).

Documents associés consultables dans l'onglet CNSST LP sur le site militant.

Participants : voir annexe.

1. Point sur la situation en Dordogne.

Déclaration FO (en annexe), la CGT parle des alternants et dit que le rapport des médecins est le même que l'année dernière, SUD évoque les réorganisations, les managers, le harcèlement... "malgré les accords signés" et se dit solidaire de notre militant local.

La direction : évoque l'accompagnement des AS, MTLP, Eléas, Stimulus !

A Sarlat, 2 dossiers différents : le suicide et l'altercation.

A St Astier, on attend les conclusions de l'expertise. La famille ne souhaite pas que l'on communique. Il y a eu des échanges malheureux, excuses du président.

Les études d'impacts sont à développer, un travail sur la prévention des inaptitudes sera initié en 2019.

SUD se justifie : "on exploite pas !".

Est évoqué le retour en emploi plutôt qu'un retour dans l'emploi.

FO ré-insiste sur les alertes suivantes :

- Il faut des réponses aux courriers et mails,
- Les contrôles médicaux sont très mal vécus,
- Les CHSCT ne fonctionnent pas à l'attendu,

- Les phrases suivantes ont été prononcées par certains encadrants : "Il y a eu un suicide, et alors !", "Il y a plus grave qu'un suicide !". Intolérable ! Inadmissible !

Concernant les contrôles, impossible d'avoir un bilan national. La direction affirme que les contrôles systématiques sont inefficaces et les contrôles efficaces sont minoritaires. FO demande que ce qui précède soit bien expliqué aux managers.

Interruption de séance, on participe à un exercice d'évacuation au Lemnys.

2. Rapport annuel d'activités de la médecine du travail de La Poste – année 2017.

Sur le matériel page 8 il est fait mention d'utilisation de montres GPS est-ce une dotation en matériel ou les médecins utilisent-ils leur moyens personnel ? Réponse : ils ont un budget de fonctionnement.

Page 9 sur les déplacements et la gestion des véhicules (forte revendication FO de moyens adaptés pour le fonctionnement des services en santé au travail que ce soit médical, assistant sociaux, prévention) nous pointons du doigt que ceci est inacceptable. Manque de visibilité sur les budgets.

Ensuite pour les tableaux de suivi difficile comparaison du fait du changement du suivi individuel loi EL KHOMRY, le courrier reste le mauvais élève en terme de présence à la visite 84,8% contre 88,1 en 2016.

Page 19 augmentations des examens de pré reprise

Page 20 examen clinique à la demande de la hiérarchie il est important que l'agent soit informé du motif sinon vécu comme un harcèlement, crainte pour son avenir et potentiellement passage à l'acte.

Page 25 les demandes d'aménagement de poste sont en augmentation.

Page 26 tableau de suivi des CRME ce qui interpelle c'est le nombre de résolution de cas.

Age moyen est de 48,5 ans mais surtout au Courrier il est de 47,9 ans (en baisse il était à 48,6 en 2016) et les pathologies ostéo articulaires sont encore en tête. A noter que le colis est passé de 46,3 à 50 ans d'où prendre ces chiffres avec du recul.

Page 40 concernant les 2 batteries/VAE, différence entre le rapport 2016 et celui de 2017. Ce sera précisé lors de la CNSST BSCC du 10 décembre et dans le CR de cette CNSST.

Pour la partie synthèse par métier, les parties intéressantes se situent des pages 40 à 48, voir ce qui est surligné.

FO demande que les synthèses par métier soient abordées en CNSST de branches. En effet, auparavant les rapports des médecins étaient présentés à la CNSST LP puis déclinés dans les branches.

Demande acceptée.

Une nouvelle organisation de la médecine du travail à La Poste verra le jour en 2019, 15 chefs de projet sont déjà identifiés, la méthode de conduite au changement sera appliquée avec notamment les études d'impacts. Les médecins référents coordonneront les autres médecins, notamment pour les commerciaux disséminés dans toute la France.

FO profite de la présence d'une représentante du Réseau pour évoquer le dialogue social difficile au Réseau et la grande difficulté pour faire respecter les accords.

3. Prévention santé sécurité au travail : point d'étape sur les engagements et actions de La Poste.

En page 6 baisse des accidents peut-être duû à une tendance à la sous déclaration il faut rester prudent avec les chiffres.

Page 8 formation pour les VAE/QUADEO forte pression sur les préventeurs pour que la durée de ½ journée soit rabaissée.

page 10 BSCC → démarche POSST dévoyé de son sens de valorisation des bonnes pratiques mais plutôt dans un esprit disciplinaire.

Réseau → les espaces de stockage pour les instances colis sont souvent loin d'être aménagé surtout en cette PEAK Période, les Hors normes sont souvent au sol.

Page 12 : nous attirons l'attention sur les règles pour la conduite des 125CM3 qui sont plus contraignantes

Page 17 travailleur isolé les dispositions vont dans le bon sens mais les ETC au bureau Centre entraînent un accroissement du risque routier, enfin demander précision sur dispositif d'alerte en cas de danger. Réponse : DATI + équipement en téléphones portables.

Page 24 APALA démarche vécue comme intrusive par les agents d'où l'insistance sur un programme de formation à destination des managers (voir page 25) voir ce qui s'est passé en DORDOGNE récemment avec pression ressentie comme du harcèlement par les personnes en absence

4. Point d'information sur l'accompagnement des postiers victimes des intempéries en Occitanie (octobre 2018).

27 postiers concernés (17 BSCC, 7 Réseau, 2 DCN, 1 retraité) + la mère d'une victime postière. 4 postiers obligés de quitter leur logement. Voitures endommagées. Aides entre 600 € et 3000 €/agent. Aides sur les franchises. Associations de La Poste associées et contributrices.

Représentant FO : Thierry Roux , aidé par Stéphane Lamarque et Stéphane Greffe pour la partie "Dordogne".